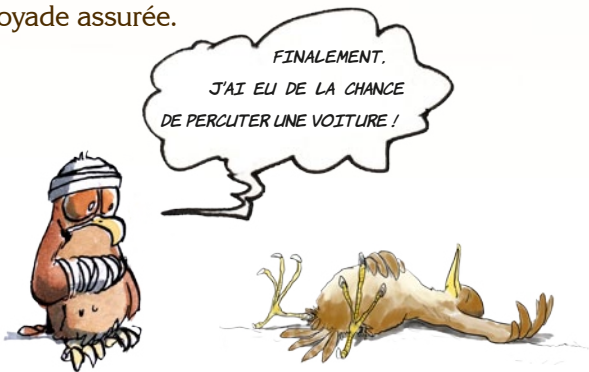


Les cavités dangereuses

Quel est le problème ? Ce qu'il faut savoir...

- De nombreuses espèces animales, qui sont dites cavicoles, recherchent pour se reproduire des **anfractuosités déjà creusées** et inspectent parfois des **cavités artificielles** qui leur paraissent adéquates mais qui se révèlent être de véritables pièges dont elles restent prisonnières.
- Des trous situés au ras du sol** constituent également un danger pour les petits mammifères, les amphibiens et les reptiles qui tombent dedans.
- L'étroitesse des tuyaux** empêchent les oiseaux de déployer leurs ailes pour en sortir, les parois lisses ne permettent pas aux animaux de s'agripper. **L'issue est alors toujours fatale**, avec une mort qui intervient après plusieurs jours de privation d'eau et de nourriture. Si la cavité est remplie d'eau, c'est la noyade assurée.



Les bouteilles en verre abandonnées en pleine nature constituent des pièges mortels pour les micromammifères. Sept rats des moissons ont été retrouvés morts dans des bouteilles de bière jetées en bord de Saône.



© Frédéric Tillier



Les cavités dangereuses

- Elles sont réparties partout sur le territoire, aussi bien en ville qu'à la campagne.
- Si **les poteaux téléphoniques métalliques** sont neutralisés dans leur grande majorité ou sont maintenant obstrués en usine, il peut en rester qui n'ont pas été bouchés ou dont l'obturateur s'est détaché. **Certains poteaux ont été revendus à des particuliers** et sont utilisés comme **piquets de clôture, piquets de fil à linge, panneaux publicitaires, etc.** Les **supports de panneaux de signalisation**, la plupart du temps non obturés, sont désormais les poteaux dangereux les plus abondants sur le territoire.



- Nos habitations et nos jardins** peuvent receler des cavités dangereuses : **cheminées** notamment celles inutilisées ou condamnées, **gouttières, regards de compteurs d'eau ou d'égouts, vides sanitaires, étais, fosses diverses, composteur et poubelles, piscines et abreuvoirs...** Bref, toute structure n'offrant pas d'issue possible à un animal tombé dedans. On trouve aussi de **nombreux pièges sur les chantiers** : parpaings, plots de circulation...



Les espèces concernées

- Les poteaux métalliques constituent des pièges principalement pour les oiseaux cavicoles : **mésanges, chevêche, rougegorge, moineaux, rougequeue**, mais peuvent l'être pour des oiseaux qui les utilisent comme perchoir : **tariers, bruant proyer, alouette des champs, faucon crécerelle** ou des mammifères grimpeurs comme l'**écureuil**, le **loir** et le **lérot**, voire la **martre** ou la **fouine**.
- Les espèces qui se reproduisent dans les bâtiments sont celles qui se retrouvent le plus souvent coincées dans les conduits de cheminée : **effraie, chevêche** et **chauve-souris**. (VOIR **ICI** LA FICHE EFFRAIE ET **LÀ** POUR LA FICHE CHEVÊCHE.)



- Les trous au ras du sol sont surtout des pièges pour la petite faune terrestre : **hérisson, serpents et lézards, salamandre, crapauds et grenouilles, micromammifères**



Salamandre tombée dans un trou à ras du sol

© Brigitte Grand



Comment agir ?



Repérer :

- Inspectons les poteaux creux métalliques au bord des routes (poteaux téléphoniques, panneaux...), dans les lieux publics.
- Lors de nos promenades, soyons attentifs à tout ce qui pourrait constituer des pièges pour la faune : abreuvoir, manchons de protection de plantation, regards d'égout ou d'irrigation, fosses diverses, etc....
- Vérifions chez nous : cheminées, gouttières, piscine, composteurs, poubelles.....



Informez :

- Le propriétaire, l'entreprise, ou la collectivité concernés. S'il s'agit d'un poteau téléphonique, prendre le numéro affiché sur la languette située sur le poteau et prévenir une association. VOIR **ICI**
- Avertir la mairie s'il s'agit de panneaux routiers ou publicitaires, de poteaux dans un lieu public.
- Dans le cas d'un particulier, informons-le du problème et proposons-lui votre aide pour neutraliser la cavité dangereuse.



Neutraliser :

- Obturons les poteaux creux avec des branchettes, du grillage ou de la terre. Bouchons les cavités situées au ras du sol ou installons un dispositif permettant la remontée des animaux (branches, grillage...).
- Proposons aux agriculteurs des dispositifs anti-noyade pour les abreuvoirs (grillage avec plan incliné). Mettre un grillage en haut des cheminées et des gouttières. Bâcher les stocks de parpaings ou briques.

N'hésitez pas à contacter les associations relais en Bourgogne, ICI !

Pour en savoir plus...



Supprimons les cavités dangereuses pour la faune ASPA / LPO



Neutraliser les pièges mortels pour la faune sauvage. Conseil Général de l'Isère



La Nature sur le pas de la porte. Bourgogne-Nature Junior n°4. Bourgogne-Nature

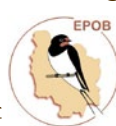
Cette fiche technique est mise en page par :

Société d'histoire naturelle d'Autun
Maison du Parc
58230 Saint Brisson
03 86 78 79 72
shna.autun@orange.fr



BOURGOGNE-NATURE
Maison du Parc
58230 Saint Brisson
03 86 76 07 36
contact@bourgogne-nature.fr
www.bourgogne-nature.fr

Rédigée par :



EPOB
Espace Mennetrier
Allée Célestin Freinet
21 240 TALANT
03 80 71 33 10
federation.ornithologie@epob.fr

Avec le soutien financier de :

